

Bulletin vert

Juin 2023

Des réflexions,
des idées,
des gestes,
tous ensemble,
pour l'environnement



· Parlons d'eau

· Réduire notre consommation d'eau **Dans ce** numéro · Jardiner avec moins d'eau

· Par ici les hons couns : Amaro

· Pensez-y!! Ô, les économies d'ea

· La qualité de l'eau, une affaire pour tous

Parlons d'eau

On tient pour acquis qu'en ouvrant le robinet, l'eau y coulera instantanément. Une eau claire, de qualité et en grande quantité. Un acte anodin du quotidien.

Toutefois, depuis les dernières années, nous avons été témoins de périodes de sécheresse et de canicule plus longues, plus fréquentes et plus intenses ainsi qu'une diminution des précipitations totales reçues. Nous entendons de plus en plus d'anecdotes de manque d'eau dans certaines municipalités du Québec, de la mise en place de restrictions ou de nouvelles réglementations plus sévères sur son utilisation. Quelque chose se passe avec l'eau, il faut en parler et surtout agir.

La Municipalité de Saint-Cuthbert bénéficie d'une source d'eau potable à proximité, la rivière Chicot. Elle dispose d'un système de filtration et de distribution efficace et fiable desservant près de 1 100 résidents et 25 établissements agricoles. Tous ne sont pas reliés

à ce système. Bon nombre de citoyens et d'entreprises agricoles possèdent leur propre source d'eau potable, souvent des puits de surface ou artésiens ou d'autres sources, notamment le réseau des municipalités limitrophes.

Dans la Politique environnementale de la Municipalité, l'eau occupe une place importante. Trois appels à l'action sont nécessaires afin de s'assurer d'une utilisation judicieuse, responsable et respectueuse de l'eau. Le premier, nous devons à tout prix éviter le gaspillage de l'eau potable. Le second consiste à réduire notre consommation d'eau potable, par différents gestes et mesures. Le dernier est d'adopter de bonnes pratiques visant à maintenir et améliorer la qualité de l'eau sur notre territoire, autant celle des cours d'eau que souterraine.

L'eau est cette richesse collective essentielle à la vie, autant pour nous, nos activités, la faune et la flore, et les générations qui nous suivront.

Prenons les moyens pour réduire notre consommation d'eau

Avec ses millions de rivières et de plans d'eau couvrant 10 % de son territoire, le Québec est l'un des endroits dans le monde où l'on retrouve le plus d'eau douce. Elle semble ainsi inépuisable et accessible en tout temps. Cela explique peut-être le fait que les Québécois sont les plus grands consommateurs d'eau potable au monde.

Pour l'ensemble des usages, soit résidentiel, industriel, commercial et agricole, nous consommons en moyenne 521 litres d'eau par personne par jour (l/pers/d), soit près de l'équivalent de deux baignoires remplies à ras bord... chaque jour... par personne. Pour les usages résidentiels, le Québécois utilise un tiers plus d'eau que

son voisin ontarien. Face à ce constat, le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) a adopté en 2019 la *Stratégie québécoise d'économie d'eau potable* 2019-2025. L'objectif est de réduire de près de 13 % la consommation pour l'ensemble des usages.

À Saint-Cuthbert, les citoyens desservis par l'aqueduc municipal consomment en moyenne, incluant les fuites sur le réseau, 238 l/pers/d, soit une baignoire pleine. C'est un peu moins que la moyenne provinciale, mais c'est tout de même loin de la cible du MAMH. Pour une municipalité de notre taille, nous devrions réduire notre

(suite à la page 3)

Par ici les bons coups Amaro: les petites bouteilles à usage unique, c'est fini!

Le saviez-vous? En janvier 2022, Amaro a cessé d'offrir son eau de source dans des bouteilles à usage unique de 500 ml, 1 et 1,5 litre.

Félicitations à l'entreprise pour cette excellente initiative!

Pour réduire son empreinte écologique, l'usine de Saint-Cuthbert embouteille uniquement dans des contenants consignés de 11 et 18 litres. Ces grandes bouteilles, une fois vides, sont retournées chez Amaro qui les désinfecte et les réutilise.

Si elles sont endommagées, elles sont expédiées chez Exxel Polymers à Bromont qui leur donne une deuxième vie en les recyclant à 100 %. Le plastique est alors vendu comme matière première à des entreprises spécialisées dans le moulage qui la transformeront en objets divers.

Quelques clients de longue date préfèrent le format de 4 litres. Par souci de reconnaissance envers ces fidèles clients, Amaro leur fournit ce format qui est embouteillé à l'extérieur en sous-traitance.

Les membres du Comité consultatif en environnement (CCE).

Richard Dion (président) Charles Cardinal Danielle Demers Patrice Lafontaine Richard Lauzon



Jardiner avec moins d'eau

L'arrosage des potagers est souvent pointé comme l'une des activités utilisant beaucoup d'eau. Pourtant, il sert à faire pousser légumes, herbes et fruits pour notre consommation, à nous nourrir. Toutefois, il est possible d'avoir une belle récolte avec quelques petits gestes... et un peu moins d'eau.

Le binage est cette méthode de travail léger du sol. Elle consiste à retourner délicatement la terre sur 2 à 3 cm de profondeur autour de vos plants afin d'augmenter la perméabilité. Celle-ci permettra à l'eau de passer plus vite et mieux et ainsi irriguera vos plantes plus efficacement.

Dans le pic de chaleur de l'après-midi, le trop-plein d'eau au jardin s'évapore immédiatement. Privilégiez l'arrosage le matin ou en soirée. Pendant les périodes chaudes, arrosez vos plantes le matin tôt avant que le soleil ne soit trop haut (entre 6 h et 9 h) ou bien le soir, une fois que la chaleur aura diminué (entre 18 h et 22 h). Ainsi votre sol restera humide plus longtemps et assurera une plus longue hydratation à vos plantes.

La permaculture est également une bonne pratique pour réduire l'utilisation de l'eau au jardin. Mais qu'est-ce que c'est? De façon brève, il s'agit d'une plante qui pousse et qui prête main-forte à une autre, un peu comme les arbres L'eau c'est de l'or Prends en bien soin C'est un trésor Entre tes mains

Henri Dès

en forêt. Reproduire ces comportements naturels dans votre potager aidera vos plantes à se préserver l'une de l'autre du soleil, s'entraideront à conserver l'humidité et par le fait même se prémunir contre d'éventuels insectes ravageurs.

Le paillis imite cette couche de surface qui préserve la base des arbres en forêt. Il suffit de mettre des feuilles, de la paille ou bien des copeaux de bois aux pieds de vos plantes pour préserver l'humidité autour de celles-ci. Mettez en valeur ce que vous avez sous la main, même du papier journal. Pour un effet esthétique, vous pouvez agencer les différents matériaux utilisés.

Saviez-vous qu'un boyau d'arrosage classique fait passer environ 18 litres d'eau à la minute? Installer un système d'arrosage goutte à goutte s'avère une façon d'optimiser la distribution de l'eau au jardin. Il s'agit d'un tuyau troué finement de tout son long que vous installerez auprès de vos plantes. Fini le gaspillage! L'eau est alors distribuée une goutte à la fois, à plusieurs endroits. Vos plantes recevront le nécessaire et ceci permettra de conserver l'humidité près du sol au maximum. Ce système est idéal pour les cultures en serre.

Bon jardinage... et bonne économie d'eau.

Vous avez d'autres idées au jardin, faites-nous en part!

Pour nous rejoindre

Vous désirez être informé par courriel de la parution du prochain *Bulletin vert* ou vous voulez partager vos commentaires, écrivez-nous à bulletinvert.saintcuthbert@gmail.com

Le *Bulletin vert* et la *Politique environnementale de Saint-Cuthbert* sont disponibles sur le site web de la municipalité :

https://st-cuthbert.gc.ca/politique-environnementale-bulletin-vert/

La consommation d'eau (suite)

consommation à 184 l/pers/d, donc une réduction de 23%. La bonne nouvelle est que c'est possible!

Les fuites sur le système d'aqueduc des municipalités sont une source importante de gaspillage d'eau potable. Celles-ci sont parfois difficiles à repérer – les conduits étant souterrains et l'inspection compliquée. La *Stratégie* requiert que celles-ci ne doivent pas dépasser 20 % de la consommation totale d'eau. Dans son dernier rapport déposé, la Municipalité de Saint-Cuthbert est parvenue à limiter celles-ci à 10 %. Si vous suspectez une fuite près de votre propriété, n'hésitez pas à communiquer avec le bureau municipal.

Des mesures simples peuvent s'appliquer chez vous. En premier lieu, il est très important de respecter la réglementation municipale sur les restrictions de l'arrosage. La Municipalité interdit désormais, et en tout temps, l'arrosage des pelouses, l'utilisation de système d'arrosage automatique et les asperseurs (gicleurs). Une mesure qui s'impose de plus en plus dans plusieurs municipalités. Il faut donc s'habituer à voir le gazon jaunir en été, c'est naturel. Il est présentement possible de s'adresser au bureau municipal de Saint-Cuthbert pour commander, à prix réduit, des barils de récupération d'eau de pluie. L'utilisation d'une toile sur la piscine permet de réchauffer l'eau et l'empêche de s'évaporer, réduisant ainsi le remplissage fréquent. La petite

goutte du robinet qui fuit ou la toilette qui coule constamment sont des réparations simples afin d'éviter le gaspillage d'eau potable. Finalement, le fidèle balai extérieur donnera un très bon résultat pour nettoyer les entrées de cour et les balcons. La pluie fera le reste. Encore là, des municipalités du Québec ont mis en place ce genre de restrictions pour l'utilisation de l'eau potable.

Pour ce qui est du commercial, du secteur industriel ou agricole, vous pouvez également faire la différence. La Municipalité a déjà mis en place des compteurs d'eau pour ces établissements. Il vous est donc possible de vous fixer vous-même des objectifs de réduction. L'installation de citernes recueillant l'eau de pluie des toits de vos bâtiments est sans doute l'une des plus significatives. Pour chaque centimètre de pluie tombée sur une surface d'un mètre carré, cela correspond à 100 litres d'eau. Imaginez toute l'eau que cela représente pour un bâtiment imposant. Cette source, tombée du ciel, sans chlore, pourra être utilisée pour l'arrosage, pour le nettoyage, pour abreuver le bétail ou tous autres usages qui nécessiteraient de l'eau.

En plus, réduire notre consommation se traduira par des économies financières pour l'ensemble de la collectivité, car il en coûte 0,72 \$ pour traiter un mètre cube d'eau (1 000 litres).

Chaque mesure que vous prendrez est plus qu'une goutte d'eau dans l'océan... elle représente des centaines de verres d'eau potable à chaque jour.

Pensez-y!! – Ô, les économies d'eau!

« C'est juste un petit peu d'eau ... »

Combien de fois par jour avons-nous à ouvrir un robinet ou tirer la chasse d'eau? Du lever jusqu'au coucher, nous rencontrons plusieurs occasions pour poser de petits gestes afin de réduire notre consommation d'eau.

Nul besoin de faire couler l'eau lors du brossage de dents. On débute par humidifier la brosse et on la rince à la fin. Pour étancher votre soif, allez-y pour un premier verre à moitié plein. Si c'est suffisant, vous éviterez de jeter dans l'évier un verre... à moitié vide. Votre toilette n'est pas à faible débit? Une bouteille de plastique ou de verre remplie d'eau déposée dans le réservoir réduira le volume d'eau requis pour tirer la chasse. Lorsque vous faites la vaisselle, ajoutez graduellement l'eau dans l'évier au lieu de le remplir au complet dès le départ



Votre eau du déshumidificateur ou de la cuisson des pâtes peut être très utile pour les plantes ou au jardin. Récupérer et réutiliser permet aussi de faire de bonnes économies.

La qualité de l'eau, une affaire de tous et pour tous

La qualité de l'eau est un enjeu majeur influençant autant la santé humaine que végétale et faunique. Nos actions, qu'elles soient positives ou négatives, peuvent avoir un impact à moyen et long terme et l'accumulation de celles-ci pourra avoir des répercussions bien au-delà de notre région. Il est donc primordial d'adopter des pratiques plus respectueuses et responsables afin d'assurer la qualité de toutes les eaux, de surface comme souterraine.

La rivière Chicot est très importante pour les citoyens de Saint-Cuthbert. Elle est une source d'eau potable pour plusieurs, autant pour le résidentiel et l'institutionnel, le commercial et l'industriel que l'agricole. Elle représente également un écosystème riche et essentiel pour la flore qui la borde et la faune qui en dépend. Le bassin versant de la rivière Chicot s'étend sur plus de 100 km², alimenté de son long par plusieurs fossés et petits cours d'eau, jusqu'à ce qu'elle se déverse dans le Chenal du Nord du Lac Saint-Pierre. Sur ses rives, on retrouve principalement la forêt, mais également un bon nombre de terres agricoles et du résidentiel. Cette proximité doit nous rappeler que nos actions ont donc un impact sur la qualité de l'eau de celle-ci.

À Saint-Cuthbert, la qualité de l'eau de la rivière Chicot est mesurée par l'Organisme des bassins versants de la Zone Bayonne. À la station de filtration, sa qualité est jugée comme bonne. Même si plusieurs pratiques néfastes ont été abandonnées avec le temps, des efforts sont toujours nécessaires et la vigilance est de rigueur. De plus, la qualité des eaux souterraines est aussi à considérer, car plusieurs résidences et entreprises agricoles de Saint-Cuthbert s'y alimentent. Voici quelques mesures à mettre de l'avant. Il est important de souligner que plusieurs d'entre elles reposent sur les législations ou règlements des différents paliers de gouvernements.

Les neiges usées des stationnements ou de voies routières contiennent bon nombre de polluants, que ce soit les sels de déglaçage ou les liquides s'écoulant des véhicules (huile, essence), en plus des ordures solides de toutes sortes (abrasifs, masques et mégots de cigarettes par exemple). Lors de la fonte, ceux-ci risquent d'être acheminés vers les cours d'eau. On s'abstiendra alors de pousser, décharger ou souffler cette neige près d'un cours d'eau ou d'une zone inondable au printemps.

Les milieux humides (étang, marais, marécage et tourbière) agissent comme de gigantesques éponges. Ils sont une importante source d'alimentation des eaux souterraines, permettant à l'eau qui s'y trouve d'être filtrée. Il est crucial de les conserver et de les protéger en évitant toutes activités humaines dommageables à proximité.

Les aménagements végétalisés des rives apportent de nombreux bénéfices environnementaux. Ils permettent de réduire la vitesse de ruissellement, favorisant ainsi la stabilisation des berges et évitant l'ajout de sédiments. Ils permettent la filtration des produits chimiques tels que les engrais, fertilisants ou pesticides. Cette bande riveraine permanente doit avoir une largeur minimale de trois mètres de la ligne des hautes eaux. L'épandage ou la culture y est interdit.

Il faut être prudent avec la manipulation de produits chimiques près d'une étendue d'eau, car les risques de déversement accidentel sont possibles. On évitera, par exemple, de remplir le réservoir d'essence d'une embarcation directement sur l'eau. La vidange de l'eau de la piscine, à forte teneur en chlore ou en sel, devrait se faire loin d'un cours d'eau.

Le respect des normes concernant les installations septiques, les fosses et champs d'épuration, et l'assurance de leur bon fonctionnement comptent pour beaucoup dans la qualité de l'eau. Une fosse septique fissurée ou un champ d'épuration bouché laisseront s'échapper des contaminants dans le sol qui pourront rejoindre les eaux souterraines.

La forte présence de phosphore ou d'azote dans certains produits impacte la qualité de l'eau. Cela produit une eutrophisation accélérée, c'est-à-dire une augmentation de la production d'algues qui diminue la présence d'oxygène dans l'eau. Faire le choix de produits biologiques et respecter les zones tampons est essentiel.

Même si aucun plan d'eau ne se trouve à proximité de notre résidence ou de notre lieu de travail, nous avons tous un rôle à jouer quelque part sur la qualité de l'eau.

Nous voulons connaître votre opinion

À la fin de 2023, nous mènerons un sondage web auprès des lecteurs afin d'évaluer le *Bulletin vert* et d'autres aspects de la politique environnementale de Saint-Cuthbert.

Si vous êtes intéressés à y participer, veuillez envoyer votre nom et adresse de courriel à : bulletinvert.saintcuthbert@gmail.com